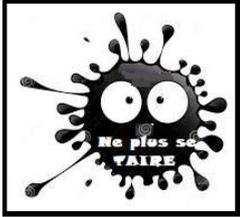


Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+++- Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> -Facebook = Retraites CGT Poste13

La «générosité» des milliardaires français.



* Hey J-Jacques ? 100 briques, c'est 100 briques !

Acte 1: La famille Pinault annonce qu'elle va verser 100 M€ pour Notre Dame de Paris.

Acte 2 : Jean-Jacques Aillagon, directeur de Pinault Collection (qui rassemble les œuvres d'art de François Pinault), demande une réduction d'impôt de ... 90%. Rien que ça !!!!

L'EDITO

Longeville sur Mer (85)
14^{ème} conférence
SYNDIQUÉS : DÉBATTONS
Pour AGIR ENSEMBLE

Ténacité, combativité !

Est-ce l'effet « Printemps des Retraités qui a fait monter la sève revendicative, mais cette 14^{ème} Conférence Fédérale des Retraités qui s'est tenue 3 jours durant à Longeville (85) était d'un haut

niveau de réflexions, de propositions et de motivations pour les luttes annoncées.

Unaniment d'accord avec le rapport d'ouverture présenté, ils ont été nombreux à s'exprimer (475 interventions) que ce soit dans le débat général ou dans les « ateliers » mis en place.

Leur lucidité sur les causes et effets de la politique Macron, leurs propositions pour apporter des solutions, pour transformer leurs colères en actions, démontrent leur ténacité et leur combativité, alliant la sagesse des anciens à la jeunesse de leurs idées.

Et pour mettre en œuvre cette démarche revendicative gagnante, ils ont décidé de s'appuyer sur la résolution votée au Conseil National les 28 et 29 mars 2019

➔ Pour une JOURNEE de MOBILISATION ACTIFS/RETRAITES FAPT
ce 28 MAI 2019

VITE !



Le prochain se sera bien le N° 200
Spécial des Post Hier !

Si tu n'es pas dans ce numéro, je pourrais dire, en parodiant un célèbre publiciste :

«Au 200, tu auras raté ta vie de retraité/chroniqueur.»

VITE, un petit mot que tu pourras nous adresser via l'adresse postale:

Syndicat FAPT des B du R Section Retraités

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille

Ou un mail : retraites.cgtposte13@gmail.com

On t'en remercie d'avance !



organise un Concours Bourse Solidarité des Activités Sociales sous le thème de : **L'engagement dans le domaine de la solidarité**



Ce Concours Bourse Solidarité des activités sociales est ouvert aux agents postiers en activité de La Poste maison mère.

Source Portail Malin le site des activités sociale de La Poste

LA POSTE IGNORE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Alors qu'ils sont présents sur tous les fronts de la Solidarité (familiales, sociales, communautaire, ..., Qu'ils continuent, pour la plupart, le bénévolat qu'ils exerçaient déjà en activité, la Poste continue à ignorer superbement ses anciens employés. En réservant ce concours « Bourse Solidaire » aux actifs, (et encore qu'aux actifs de la maison-mère) elle semble oublier que les retraités d'aujourd'hui sont les actifs d'hier ! Beau mépris pour ces hommes et ces femmes qui ont donné plus de 40 de leur vie à La Poste et qui savent ce que le mot Solidaire veut dire !

Ouvrez-donc ce « Concours » à vos retraités, ils ont des choses à vous apprendre et à apporter au niveau de la Solidarité !

L'argent des retraites

Aujourd'hui, le montant de la totalité des pensions, perçues par 17 millions de retraité (16 en métropole, 1 hors métropole) est de l'ordre de 330 milliards d'euros. Pour comparaison, les revenus financiers des entreprises sont au même niveau, mais ils profitent à quelques milliers de personnes. Il faut donc faire un choix entre l'intérêt du plus grand nombre ou celui de quelques privilégiés.

Pas d'effet Notre Dame

Seuls 5% des Français interrogés se disent très satisfaits par l'action d'Emmanuel Macron. Tandis que 20% des sondés s'affichent mécontents et 40%, très mécontents du chef de l'Etat, qui ne bénéficie donc pas des appels à la mobilisation nationale autour de la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris



Le bouillon d'onze heures

Au XVIIIe siècle, "donner le bouillon" voulait dire empoisonner, car il était très simple de mettre du poison dans la soupe de la victime. L'allusion à onze heures a été rajoutée plus tard, afin de faire un parallèle entre la dernière heure de la journée, et la dernière heure de la personne que l'on souhaitait voir mourir empoisonnée.

Mais on ne saurait oublier que ce bouillon figurait au menu du sabbat des sorcières. Si chacune avait sa recette, la chair du crapaud était appréciée de toutes.

ENSEMBLE NOUS POUVONS REUSSIR NOTRE GRAND RENDEZ-VOUS ANNUEL

14^{ème} FÊTE DES RETRAITÉS-ES

Mercredi 25 et Jeudi 26 Septembre 2019



Nom : Prénom :

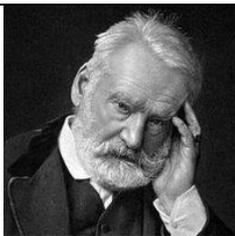
Je participe OUI NON

Nombre de repas du jeudi : 12 € X = €

Nombre de bons de soutien : 2 € X = €

TOTAL : €

Nous t'enverrons les bons de soutien et repas commandés par retour de courrier dès réception du règlement.
Chèque à libeller à USR CGT et à adresser avec ce bulletin dans l'enveloppe jointe



REMERCIEMENT

Victor Hugo remercie tous les généreux donateurs prêts à sauver Notre-Dame de Paris et leur propose de faire la même chose avec Les Misérables.

Notre petite Régine corse est en colère !

Tous les peuples de la Terre sont gouvernés par une minorité très puissante surtout financièrement. Chez eux, il n'y a pas de racisme, par contre, ils sont très forts pour monter les peuples les uns contre les autres. Certaines personnes accusent les syndicats, surtout la CGT, d'être responsable de la situation actuelle. Ils oublient que grâce aux luttes, ils ont bénéficié de ces avantages qu'ils dénoncent !

Mr Macron et son équipe ne se sacrifient pas. Ils vivent avec notre argent sans se servir de leurs revenus assez conséquent, au moins pendant 5 ans...

Notre petite Régine s'offusque aussi que dans la France (pays européen développé) des secteurs comme la santé, l'éducation le social... doivent quémander le moindre centime pour pouvoir pallier à leur dysfonctionnement.

Mais elle a trouvé son remède : elle s'est abonnée à Vie Nouvelle !

INFO DERNIERE MINUTE

L'Assemblée Nationale a voté ce jeudi 11 avril l'article 54 de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) relatif à la gouvernance du groupe La Poste.

Le changement d'actionnariat du groupe La Poste est désormais une réalité. Les députés ont voté ce jeudi en première lecture cette loi qui va permettre l'apport par la CDC (Caisse des Dépôts et des Consignations) de sa participation dans CNP Assurances à la Banque Postale. La CDC, qui détenait jusqu'à présent 26,32% du capital du groupe La Poste, deviendra majoritaire d'ici la fin de l'année.

Au Conseil d'Administration de ce jour mardi 16 avril, le montant reversé aux actionnaires nous a été communiquée. Le passage des dividendes à 25 % du montant du résultat du Groupe est entériné, il s'élève à 199,5 millions d'€ au titre de l'année 2018

Ailleurs dans le Monde.

EN FINIR AVEC LE BLOCUS, PAS LE RENFORCER !



La CGT s'insurge contre les dernières décisions de l'administration américaine qui consistent à faire appliquer, à compter du 2 mai prochain, le chapitre III de la Loi Helms-Burton de 1996. Ce chapitre traite de la possibilité, pour les exilés cubains qui estiment avoir été expropriés de leurs terres par la révolution cubaine, d'intenter des actions en justice aux États-Unis. Toute entreprise étrangère installée sur de tels terrains pourrait alors se voir imposer de lourdes sanctions devant les tribunaux américains. --- Ce chapitre était jusqu'ici resté lettre morte, de par la volonté des présidents américains successifs ---

Les États-Unis ne peuvent une nouvelle fois se comporter comme des justiciers sur l'ensemble de la planète et imposer leur propre vision concernant les échanges et les relations au niveau international....-

La CGT réaffirme sa détermination à œuvrer de concert avec ses homologues cubains afin de mettre un terme à ce boycott inique qui dure déjà depuis trop longtemps.

Elle adresse sa solidarité pleine et entière aux travailleurs et à la population cubaine.

LA PLACE DES RETRAITÉS DANS LA SOCIÉTÉ – N° 2.a

1. Un premier cercle : l'environnement familial, une génération-pivot

F
E
U
I
L
L
E
T
O
N

Avec l'allongement de l'espérance de vie, un nombre croissant de familles aujourd'hui voit coexister quatre générations et le phénomène s'accroît régulièrement. Si l'expression « **génération-pivot** » a de plus en plus cours, c'est parce que bon nombre de retraités sont conduits à partager leur temps entre leurs propres parents âgés et leurs enfants et petits-enfants. Auprès de leurs parents, ils font l'expérience d'une répartition inversée des rôles par rapport à ce qu'ils ont connu dans le passé ; c'est à leur tour d'assister leurs aînés, le cas échéant de prendre des décisions pour eux. Beaucoup d'entre eux font partie des « **aidants familiaux** » qui apportent « **une aide régulière et bénévole** » à un parent, voire les deux ou bien à un proche (oncle, tante, conjoint...) dépendant. Un retraité sur deux est concerné par la perte d'autonomie de proches âgés. Parmi ceux qui ont encore leurs parents, 45% s'en occupent plus de cinq heures par semaine et seulement 44% font appel à une aide extérieure. Ils supportent souvent, au moins partiellement, les restes à charge conséquents dus pour leurs parents en EHPAD, une fois déduites les aides dont ces derniers bénéficient sous certaines conditions. **A l'égard de leurs enfants, leur rôle est également multiple** : écoute, conseils, soutien matériel (déménagement, travaux d'intérieur, bricolage, couture...), dépannage en cas de coup dur (rupture sentimentale, séparation, chômage...), garde des petits petits-enfants, aide financière. **Le rôle des grands parents et la relation avec les petits-enfants** a profondément évolué, du fait de l'allongement

CFR

de l'espérance de vie en bonne santé mais aussi en raison de l'évolution du mode de vie des couples parentaux : l'activité professionnelle des deux parents, le temps de déplacement avec les transports en commun, le coût et les contraintes – horaires en particulier – des crèches, haltes garderies, assistantes maternelles, les vacances, les divorces etc...contribuent à cette évolution. Si parents et grands-parents ne sont pas trop éloignés, il arrive alors fréquemment que ces derniers endossent régulièrement **le rôle de mamy/papy sitters**. Il n'est que de voir le nombre de grands parents à la sortie des écoles, accompagnant les enfants à l'école de musique, à la piscine, à l'entraînement sportif, chez les amis... pour prendre la dimension d'un phénomène en expansion rapide. Les grands parents sont plus disponibles, ils ont davantage de temps et le consacrent à des activités variées qui sont un **apprentissage pour la descendance** : cuisine, bricolage, jardinage, promenades, jeux... Ils transmettent des traditions familiales, des anecdotes, des recettes de cuisine, des chansons, aussi des valeurs qui ont tendance à tomber en désuétude. En étant **porteurs de la mémoire familiale**, ils relient leurs petits-enfants à leurs racines, à l'histoire de leur famille.

Ces transferts de natures diverses sont en grande partie des coûts évités pour la collectivité, soit en structures d'hébergement des aînés, soit en crèches, soit en frais de fonctionnement. On estime à 30 milliards d'euros par an le montant des transferts entre grands-parents et enfants et/ ou petits-enfants. Le Conseil d'analyse économique estime à 23 millions d'heures par an le service rendu aux familles, autant que toutes les assistantes maternelles réunies.



HEURE MENSUELLE
DES RETRAITES CGT
LA POSTE13